

Golfe du Morbihan. Hydroliennes : les plaisanciers vent debout



Publié le 18 janvier 2017 à 11h37 Patrick Claudel (à gauche) président de l'Unan, Jean-Claude Briens, responsable du groupe « pêche » et Pierre-Yves Le Guen, secrétaire général. Ils s'inquiètent du projet hydrolien dans le golfe.

Le projet d'hydroliennes dans le golfe suscite interrogation et méfiance chez les plaisanciers. Leurs représentants annoncent clairement leur intention de s'y opposer si, notamment, des restrictions sur la navigation sont apportées.

Produira-t-on de l'électricité à partir des courants du golfe et de la technologie hydrolienne ?

Une première étude a évalué le potentiel à la consommation électrique de 13.000 habitants, soit 10 % de la population vivant autour du golfe.

Ce qui est loin d'être négligeable alors que l'on s'engage dans la transition énergétique.

L'avantage du golfe en matière d'hydrolien est d'avoir un hydrodynamisme très fort et des coûts de raccordement à la terre moins onéreux qu'en pleine mer.

Pour l'heure, le nombre de machines n'est pas précisé, ni le lieu exact.

Une seconde étude, celle-ci d'impact environnemental, va être lancée en 2017.

L'Unan et ses plaisanciers

Le syndicat Morbihan Energie est au pilotage de ce projet avec l'appui d'élus et de Clim'Action.

Ségolène Royal l'avait évoqué aussi lors de sa visite en 2014 à Vannes pour officialiser le Parc naturel régional du golfe.

Mais les plaisanciers ne cachent pas leur hostilité.

Leur association Unan représente une véritable force. 30 associations locales de ports et mouillages, dont un grand nombre dans le golfe, sont regroupés sous sa bannière.

Si l'un de ses membres fait partie du groupe de travail, d'ores et déjà, l'Unan s'inquiète d'éventuelles servitudes sur la navigation, la pêche et de conséquences sur la biologie des poissons.

Restrictions sur la navigation ?

« Nous ne jugeons pas le projet et nous nous gardons d'émettre une opinion sur ce qui est nécessaire en matière énergétique, en revanche notre rôle est d'attirer l'attention sur ses conséquences sur la plaisance et la pêche de loisirs », souligne son président, Patrick Claudel.

« Quand il va falloir mettre les hydroliennes en place, assurer la maintenance, on peut imaginer que des barges ou des pontons seront mobilisés.

Il y aura en plus une protection obligatoire pour les plongeurs du chantier.

Est-ce qu'il y aura alors des périodes de restriction de la navigation ? », interrogent Jean-Claude Briens, responsable de la commission « pêche » et Pierre-Yves Le Guen, secrétaire général. « Si c'est le cas, l'Unan sera contre », précise Patrick Claudel.

Les fonds « bétonnés »

Sur le plan de la pêche, l'Unan ne voit pas comment la pratique sera autorisée au-dessus des hydroliennes.

« Pour les plaisanciers non avertis, ça pourra être dangereux. Est-ce qu'il y aura des gardes en permanence ? ».

Et ce seront de nouvelles contraintes sur la pêche au bar, à la dorade, entre Creizic et Kerpenhir, les endroits qui semblent les plus appropriés pour installer les champs d'hydroliennes selon l'Unan.

Le troisième point soulevé est celui de l'impact sur le milieu.

« Il va falloir bétonner les fonds et l'on va créer des obstacles à la circulation des poissons, souligne Jean-Claude Briens.

Imaginons que les morgates ne viennent plus se reproduire dans le golfe ? ».

L'Unan craint aussi que l'on interdise les filets et casiers pour limiter les dérivants qui pourraient perturber le fonctionnement des hydroliennes.

« On croyait le projet abandonné ».